

IL EST ENFIN ARRIVÉE!

Le temps de travail dans les EHPAD

OUI au 1607 h Nous sommes dans une obligation légale d'effectuer ce temps de travail.





Les personnels des EHPAD de LA ROCHE-SUR-YON

APPEL A LA GRÈVE LE VENDREDI 25 NOVEMBRE

RASSEMBLEMENTS

- 9h, rue Goscinny, salle conseil Agglo
- 14h, jardin F. Mitterrand, préfecture



- NON à la manière dont on nous imposent de les mettre en œuvre.
- OUI à un planning qui nous permettent de concilier vie personnelle et professionnelle (idem actuel).
- NON à la présence supplémentaire d'agents les weekends et jours feriés au détriment de la semaine.
- **OUI** à la prise en charge de la prévoyance à 100 %.
- NON au remplacement des récupérations des jours fériés par des ARTT.
- **NON** passage de 1547h à 1607h pour le même salaire.
- **OUI** pour une astreinte pour le service de nuit.

MOBILISONS NOUS !



Se déclarer gréviste 48h à l'avance. La réquisition est une compétence attribuée au préfet